



Chargé(e) de communication et de concertation

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) recrute un(e) Chargé(e) de communication et de concertation

Contexte :

Le SYMBHI (40 agents, 34 M€ de budget annuel) est un syndicat mixte qui rassemble le Département de l'Isère, la Métropole et les EPCI de la région grenobloise (moitié Sud du département de l'Isère). Il est l'établissement public en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur tout son territoire. Il dispose aussi de la compétence gestion quantitative et qualitative des ressources en eaux sur une partie de son territoire. Il anime la concertation autour de l'eau et des rivières, il conçoit et réalise des grands projets et des actions de restauration des rivières et milieux humides, il entretient les digues protégeant les personnes et les biens.

Pour ce faire, le SYMBHI est organisé au travers de 6 unités territoriales œuvrant chacune sur un ou plusieurs bassins versants, d'un pôle ouvrage en charge de la gestion des systèmes d'endiguement sur l'ensemble du périmètre du SYMBHI, et d'un pôle administratif en charge des ressources de la structure (finances, achats publics et moyens généraux, gestion des ressources humaines).

Les missions du SYMBHI nécessitent d'interagir avec les EPCI membres, les communes, l'Etat, les riverains, les représentants des usagers de l'eau et la société civile. La récente croissance territoriale du syndicat augmente significativement le nombre de ces acteurs et il est nécessaire de définir et mettre en œuvre une stratégie de communication qui permette de valoriser l'action du syndicat et d'accompagner la mise en œuvre des projets et programmes. Dans cet objectif, le syndicat recrute un(e) chargé(e) de communication et de concertation.

Missions et activités liées au poste :

Sous la responsabilité de la direction dans un premier temps, le (la) chargé(e) de communication et de concertation a pour mission de définir et mettre en œuvre la stratégie de communication du syndicat, d'appuyer les unités territoriales pour organiser la concertation relative aux projets et programmes et d'assurer les relations presse. Il/Elle :

Définit et met en œuvre la stratégie de communication et les plans de communication des projets et programmes

- Etablit la stratégie de communication institutionnelle et de programmes/projets
- Définit des plans de communication adaptés à chaque programme et projet
- Met en œuvre et/ou pilote des prestataires pour la réalisation des actions et supports de communication définis
- Réalise le rapport annuel du syndicat

Appui les UT pour mettre en œuvre la concertation relative aux projets

- En concertation avec les UT, définit les plans de concertation
- Pilote/réalise la préparation des supports de communication et joue le rôle de modératrice/teur lors des réunions ou pilote les prestataires

Gère les relations presse et avec les services de communication des collectivités

- Prépare les communiqués et dossiers de presse, gère l'organisation des conférences de presse
- Appuie les élus et la direction pour gérer la communication lors des crises

- Crée et anime un réseau de chargés de communication dans les EPCI membres et des collectivités cibles afin d'utiliser leurs supports de communication pour diffuser des actualités sur le SYMBHI

Administre le site internet et développe la communication électronique

- Assure la mise à jour et le développement du site internet du syndicat : pilote la mise en œuvre de nouveaux modules (webcarto, suivi des stations de mesure symbhi, etc.)
- Assure la diffusion régulière d'actualités sur le site en collaboration avec les UT
- Pilote la conception et la diffusion de la lettre d'information électronique et plus généralement développe la communication électronique du syndicat

Profil – Compétences requises :

Bac+4 /+5 en communication ou domaine apparenté

Première expérience sur un poste similaire, une expérience de concertation publique serait un atout

Qualités relationnelles permettant de travailler en transversalité et en équipe, qualités d'écoute et de pédagogie.

Pro activité, rigueur, et sens de l'organisation.

Qualités rédactionnelles, capacité à rédiger supports de communication et communiqués de presse.

Maitrise d'outils de conception graphique

L'expérience de l'administration d'un site internet serait un atout

Conditions du poste :

- **Poste à pourvoir idéalement à compter du 1^{er} Avril 2022**
- **Lieu de travail** : Grenoble, 9 rue Jean Bocq puis Saint-Martin d'Hères.
- **Organisation du temps de travail**
 - Poste à temps complet (40 H/semaine, 31jour de congés et 21 RTT/an)
 - Possibilité de télétravail
- **Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle (CDD de 1 à 3 ans renouvelable)**
- **Rémunération**
 - Selon profil et expérience sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique du cadre d'emploi des attachés territoriaux.
 - Régime indemnitaire RIFSEEP de niveau A4 (part fixe de 685 € mensuels, et part variable de 0 à 480 € annuels)
 - Participation employeur : Titres restaurants, chèques vacances, mutuelle santé et prévoyance

Modalités de candidature :

Date limite de dépôt des candidatures : **12 février 2022 à 17h00.**

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à l'intention du Directeur du SYMBHI par voie électronique exclusivement à la double adresse suivante : **contact@symbhi.fr** et à **daniel.verdeil@symbhi.fr**

Date prévisionnelle du jury de sélection : Jeudi 3 mars 2022, en présentiel

Renseignements complémentaires :

A formuler auprès de Daniel Verdeil, Directeur adjoint ; (**daniel.verdeil@symbhi.fr**; **04 76 00 33 10**)